

Raoul Rochette et la révolution vaudoise

Autor(en): **Perrochon, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **33 (1925)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-26434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAOUL ROCHETTE ET LA RÉVOLUTION VAUDOISE.

Parmi les nombreux ouvrages de Désiré Raoul-Rochette, à côté de manuels d'archéologie, d'histoires des colonies et des antiquités grecques, on trouve trois volumes de *Lettres sur la Suisse*¹ et une *Histoire de la Révolution helvétique de 1797 à 1803*².

Il avait fait son premier voyage dans notre pays, en été 1819 ; convalescent, il était venu « y respirer un air pur », comme il le dit. Il revint en 1820 et en 1821. Et comme tant d'autres voyageurs avant lui, pour que ses impressions et ses observations ne soient pas perdues, il les écrivit, et les publia, en réunissant ses « lettres » écrites au jour le jour. Ornés de délicieuses gravures d'après König, Lory et autres peintres helvétiques, les volumes de Raoul-Rochette eurent un certain succès. En 1828 il en donnait déjà une quatrième édition.

Pour achever, dit-il, d'acquitter sa dette « envers la Suisse, que j'ai vue avec délices, et dont j'ai toujours beaucoup aimé l'histoire, la seule peut-être qui rappelle, en nos temps modernes, l'histoire de la Grèce », il tenta de décrire les phases de la révolution suisse. Il avait, au cours de ses pérégrinations, recueilli quelques témoignages, interviewer quelques survivants de l'époque ; il lut les ouvrages de Zschokke, de Müller, ceux de l'allemand Posselt, les deux volumes que Planta publia à Londres sur l'histoire de la Confédération. Il consulta pour les détails des opérations

¹ 4^{me} éd., Paris, Nepveu. 1828. 3 vol.

² Paris, Nepveu. 1823. 1 vol.

militaires les récits de Mathieu Dumas et de l'archiduc Charles.

Dès la préface, il ne cache pas ses sympathies. Il n'est pas du parti de M. Zschokke, dont les opinions « sont loin d'être conformes » aux siennes, et il avertit le lecteur « qu'une idée domine fortement tout cet ouvrage : c'est la haine des révolutions ». Il est convaincu que les peuples n'ont rien à gagner à ces changements subits de régime. L'exemple de la Suisse lui paraît particulièrement frappant. Elle a tout perdu : sa considération extérieure, le prestige de son histoire, la sécurité de ses habitants. Avant que le Directoire entreprît de la régénérer par ses armées, l'Helvétie était une terre libre, heureuse, respectée, « avec quelques institutions faibles et défectueuses sans doute, mais aussi avec la volonté et les moyens de les corriger, attendant enfin, du temps et de la sagesse de ses magistrats, les améliorations que comportaient l'état des mœurs et le progrès des lumières ». Tout au long de son récit, Raoul-Rochette oppose ainsi l'heureuse situation de la Suisse au XVIII^{me} siècle aux années misérables d'après 1789. Comme il arrive, en de pareils tableaux, pour mieux faire ressortir les différences, les nuances sont peu observées : d'un côté les lumières, d'un autre les ombres.

Obéissant à de pareils principes, il n'est pas étonnant que Raoul-Rochette ait émis sur la révolution vaudoise des assertions sujettes à caution. Ses considérations sur le gouvernement de LL. EE., presque parfait, et sur les révolutionnaires, factieux détestables, sont un peu simplistes. On a sans doute dit trop de mal de la domination bernoise ; de nos jours, avec le recul des années, on est parvenu à une vision plus nette et plus compréhensible de ses effets bons ou mauvais. Mais, en histoire comme en d'autres domaines,

il faut se garder de trop simplifier des problèmes nécessairement complexes. Et c'est ce que fait notre auteur.

Le Pays de Vaud doit beaucoup aux Bernois, mais il existait avant de devenir leur sujet au XVI^{me} siècle ; il n'était pas « qu'un désert », que LL. EE. auraient « transformé en un riant verger ». Et voyez comment Raoul-Rochette parle du banquet des Jordils : « Des hommes, ivres de vin plus encore que de liberté, y avaient célébré, à l'occasion de l'arrestation du roi à Varennes, l'anniversaire du 14 juillet. Du sein de cette réunion bachique, des cris séditieux avaient été proférés... Mais le peuple, témoin de ces scènes d'intempérance, y avait vu un scandale, plutôt qu'un exemple ; et une révolution, née dans une orgie, ne semblait pas faite pour le séduire. » Malheureusement, Berne en envoyant des troupes, ne sut pas s'assurer des coupables ; elle ne punit que des factieux subalternes ; elle fut trop indulgente, « la crainte s'en affaiblit et les ressentiments s'en accrurent ».

Ainsi, notre pays renfermait « des semences de troubles, auxquelles il ne manquait, pour produire des fruits amers, que d'être cultivées par des mains habiles », comme celles de ce C.-F. de La Harpe, dont l'*Histoire de la Révolution helvétique* trace un portrait peu flatteur : « d'abord avocat à Lausanne, puis, en sa qualité de Vaudois, chargé d'apprendre le français aux Grands-Ducs de Russie, puis enfin créé colonel, pour leur avoir enseigné la grammaire », celui-ci « n'avait oublié, au sein d'une cour du Nord et dans l'éducation de princes absolus, ni ses préjugés vaudois, ni ses principes républicains ». Ses pamphlets contre Berne, Raoul-Rochette les qualifie d'« obscurs » et ses correspondances d'« impuissantes ». Quant à son appel à la médiation française, au nom de vingt-deux patriotes vaudois et fribourgeois : ce fut une « digne et courageuse action de

ces généreux citoyens, d'appeler sur Berne, même coupable, et sur la Suisse innocente, l'opprobre d'une intervention étrangère et tous les fléaux d'une invasion. » Le rôle de La Harpe au sein du Directoire n'est pas jugé plus favorablement : « La Harpe revit la Suisse, dont il était resté si longtemps éloigné et qu'il n'avait jamais bien connue, avec des souvenirs de la Grèce et de Rome qu'il ne connaissait pas davantage. Toujours plein de ses idées de collègue, et dans son enthousiasme de jeune homme, confondant les nom des Brutus et des Caton avec ceux des Tell et des Winkelried, il joignait à cette exaltation républicaine la rancune d'un Vaudois, la haine d'un proscrit et le pédantisme d'un instituteur. Etranger aux mœurs, aux habitudes, aux intérêts de cette foule de peuples des Alpes, il parlait aux Suisses de son temps un langage qu'ils ne comprenaient pas, que peut-être il n'entendait pas lui-même. Ses vains efforts pour élever le peuple à la hauteur romanesque de ses idées, la sévérité de ses mesures pour triompher des résistances populaires, décelèrent tout à la fois sa violence et sa faiblesse... ; impatient de toute opposition, même de celle de son parti, il devint intolérant contre ses principes et cruel contre ses intentions. Abandonné des républicains qui le craignaient, haï du peuple qui lui attribuait ses malheurs, chargé, auprès du Gouvernement français, du crime d'avoir empêché ses excès, il reconnut enfin que « trois siècles de servitude avaient avili les âmes » ; et ce précepteur d'un Tsar, qui n'avait vu que des esclaves dans la patrie de Steiger et de Reding, fut réduit à s'échapper en fugitif d'un pays où il était rentré en maître. »

Raoul-Rochette n'a certainement pas compris les causes profondes de l'émancipation vaudoise. Il ne vit dans ce mouvement que l'affaire de quelques esprits séditieux, de quelques bourgeois jaloux des privilèges de l'aristocratie ber-

noise. S'inspirant d'une relation écrite par un officier bernois, il parle avec enthousiasme de « la cérémonie auguste et touchante » où le peuple prêta serment de fidélité à Berne. Il affirme que « partout, le peuple des campagnes répondit avec joie à la confiance de ses magistrats ». Les Lausannois manifestèrent aussi un entrain extraordinaire. Les commissaires, « chargés de recevoir ce vœu national » ne rencontrèrent de l'opposition qu'à Vevey, Aubonne et Moudon. Quant à la prise de Chillon, elle ne coûta aux assaillants « qu'un acte de faussaire » : « on surprit au baillif de Vevey un ordre à la garnison de Chillon, d'en partager la garde avec les patriotes ».

Ainsi la majorité des Vaudois étaient, selon notre auteur, entièrement dévoués à LL. EE. Bonaparte ne fut acclamé à son passage à Lausanne que par « la plus vile populace », et si la révolution triompha en notre canton, ce fut grâce à la faiblesse, au manque d'esprit de décision du colonel de Weiss, qui passa son temps à composer proclamation sur proclamation au lieu d'agir. Il finit par s'enfuir ; les baillis le suivirent. Le peuple fut désorienté ; les plus fidèles citoyens se contentèrent de gémir en secret ; les factieux s'enhardirent... Bref, les Vaudois devinrent libres malgré eux, contre le gré de la majorité d'entre eux. Ils furent pleins de regrets en voyant s'éloigner leurs bons maîtres. Et Raoul-Rochette cite même ce fait touchant : « Des malfaiteurs élargis à Yverdon par les nouveaux républicains du pays de Vaud, préférèrent d'aller reprendre leurs fers à Berne. »

L'Histoire de la Révolution helvétique fit quelque bruit dans notre pays. Bien des lecteurs suisses furent indignés de cette manière de narrer l'histoire de leur patrie. Et dans le *Nouvelliste Vaudois* de février et de mars 1824, Charles Monnard répondit à l'historien français. Ses quatre articles

revus et développés furent réunis en brochure au cours de la même année ¹.

Avec beaucoup de finesse et un esprit souvent piquant, le professeur lausannois défendit les patriotes vaudois qui s'étaient groupés autour de C.-F. De la Harpe. Il parla du caractère humain, généreux, bienfaisant de ce dernier. Il releva dans les pages de Raoul-Rochette maintes erreurs. Il montra que la délicieuse petite histoire des prisonniers, qui délivrés à Yverdon, se rendirent à Berne pour s'y faire incarcérer, était une invention, comme d'autres « faits » cités. Tout en haïssant les révolutions inutiles, entreprises pour satisfaire l'ambition ou l'égoïsme de quelques-uns, il affirma qu'il est compréhensible que des peuples injustement opprimés secouent une tutelle tyrannique qui les maintient en une trop longue minorité. Enfin, il signala dans l'œuvre de l'académicien, une curieuse contradiction. L'auteur de *l'Histoire de la Révolution helvétique* présentait constamment l'émancipation vaudoise sous un jour odieux, en qualifiait les auteurs de rebelles et de factieux, mais dans ses *Lettres sur la Suisse*, il trouvait dans l'histoire des cantons primitifs, des exemples favorables à la cause des Vaudois et comparait l'affranchissement des Waldstettens à leur...

Mal informé souvent, obéissant à des préjugés, s'acharnant à soutenir une thèse, au service de laquelle il plie les faits, Raoul-Rochette est loin d'être un historien parfait. Cependant son livre sur la révolution suisse renferme des pages intéressantes et même parfois des assertions pleines de sagesse et toujours actuelles ; et j'en citerai comme preuve ces quelques lignes de la préface : « En livrant à la méditation des Suisses ce récit fidèle de leurs

¹ Observations sur *l'Histoire de la Révolution helvétique* de M. Raoul-Rochette, par Charles Monnard... Paris. Ladvocat et Delaunay. 1824.

erreurs, je ne puis cependant m'empêcher de leur donner un avis... L'histoire entière de leurs malheurs prouve que c'est faute d'accord entre eux, que leur vieille indépendance a péri ; qu'ils soient fortement unis pour la défense de leurs libertés nouvelles, et tout peut encore se réparer. »

Henri PERROCHON.

BIBLIOGRAPHIE

D^r Aug. CHATELAIN. *Du rôle de la Prusse dans le mouvement des royalistes neuchâtelois du 3 septembre 1856.*¹

Ce petit volume posthume du distingué psychiatre et écrivain neuchâtelois est publié en exécution d'un vœu de l'auteur auquel les événements de 1856 tenaient fort à cœur. Il avait écrit ceci : « Si je ne donne pas ces pages à l'impression de mon vivant, c'est que ce sujet m'est aujourd'hui encore trop douloureux pour que j'ose courir le risque d'entendre des propos mal sonnants ou d'être entraîné dans des discussions pénibles. »

M. Arthur Piaget, le savant et sagace archiviste d'Etat de Neuchâtel, a fixé dans la préface de cette étude la thèse essentielle du D^r Châtelain, laquelle peut se résumer ainsi : les royalistes qui prirent les armes n'étaient ni des fous, ni des niais, mais d'abord encouragés par le prince royal et par les ministres de Prusse, ils furent ensuite désavoués par la Prusse qui voulait se débarrasser de Neuchâtel pour avoir les mains libres en Europe.

Cette prise d'armes, sévèrement jugée, fut en fait un bienfait pour Neuchâtel dont la question se trouva liquidée définitivement, et qui devait apporter à la Confédération un appui aussi loyal que dévoué. On l'a vu et senti particulièrement durant la grande guerre dès 1914.

Ce petit volume écrit d'un style alerte et avec une préoccupation marquée de qualité historique, intéressera surtout les Neuchâtelois. Toutefois parmi les nombreux amis et admirateurs qu'à laissés en Suisse romande feu le vénéré et spirituel D^r Aug. Châtelain, plus d'un lira avec réel intérêt ce journal d'un patriote éprouvé.

M. B.

¹ Neuchâtel, Attinger, 1925.